

*COMMUNAUTES DES SOURCES ET SUINTEMENTS CARBONATES	
Code NATURA 2000 : 7220 Habitat élémentaire selon cahiers d'habitats : 7220-1	Code CORINE Biotopes : 54.12
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire	Typologie CORINE Biotopes : Sources d'eaux dures (<i>Cratoneurion</i>) Typologie phytosociologique : alliance du <i>Riccardio pinguis-Eucladion verticillati</i> Bardat all. Prov.
Surface : Ponctuel	Représentativité : Négligeable



Source pétrifiante sur le Ruisseau d'Aribaud, au lieu-dit *Aribaud*, à Arzens

Description générale de l'habitat naturel

Les formations végétales des sources et des suintements se développent grâce aux mousses sur matériaux carbonatés mouillés, issus de dépôts actifs de calcaire donnant souvent des tufs (dépôts non consistants) ou des travertins (roche calcaire déposée en lits irréguliers offrant de multiples cavités de taille et de répartition variable).

Le milieu fontinal générateur peut être lié à une source ou à des résurgences d'eau souterraine. Son développement peut prendre des aspects assez divers, depuis le suintement sur roche avec un mode diffus par taches jusqu'au réseau de petits cours d'eau en passant par des cascades.

Les conditions climatiques stationnelles, sont marquées par la constance de l'humidité de l'air et par des températures estivales modérées.

La production de tufs calcaires ou de travertins conduit à l'édification de vasques ou de coulées concrétionnées de taille parfois imposante pouvant dépasser 5 à 10 m de hauteur.

Répartition géographique en Europe et en France

La répartition de cet habitat correspond essentiellement aux zones sédimentaires sur substrats calcaires ou métamorphiques libérant des carbonates. Il est donc observable sur l'ensemble des systèmes montagneux (Pyrénées, Alpes, Jura) ainsi que sur les côtes de Bourgogne et sud-lorraines. Il est beaucoup plus localisé dans le sud-est en secteur méditerranéen. En dehors de ces noyaux de localisation, les localités sont extrêmement dispersées (Causses, Massif Central, Touraine...) et rares ou exceptionnelles en bordure du littoral (Pays de Caux, Nord-Pas de Calais). Dans le secteur planitiaire, les stations sont très isolées et disposent d'une flore appauvrie.

Evolution naturelle habituellement constatée

Dans l'état actuel des connaissances il est très difficile de dégager des tendances évolutives globales de ces formations à l'échelle métropolitaine. Si les conditions d'alimentation hydrique et la nature physico-chimique de l'eau demeurent stables, l'habitat n'évolue que très lentement par accumulation de concrétions. Lorsque les sources se tarissent, un assèchement peu être constaté, suivi d'une colonisation par des végétaux de pelouses ou de forêts rivulaires.

Localisation sur le site

Plusieurs vallons ou ruisseaux temporaires abritent des formations carbonatées (voir cartographie) :

- ruisseau de Bonnemère (Alairac, Villarzel-du-Razès, Montclar) ;
- ruisseau de Gautare (Villarzel-du-Razès, Montclar) ;
- ruisseau de Bessous (Montclar) ;
- ruisseau de Saint-Pierre (Roullens) ;
- ruisseau de Jouvenes (Alairac) ;
- ruisseau du Bassé et affluents (Montréal) ;
- ruisseau de la Lauze (Montréal, Arzens) ;
- ruisseau du Chapitre (Montréal, Arzens).

Compte-tenu de la position de ces habitats et de leur taille réduite, il est certain que leur abondance est sous-estimée. Toutefois, la cartographie réalisée donne une certaine estimation de la localisation préférentielle de cet habitat à savoir les vallons encaissés de la partie nord du massif.

Espèces végétales typiques de l'habitat sur le site

Strate muscinale	Strate herbacée (marginale)
<i>Cratoneuron</i> sp. <i>Eucladium</i> sp. <i>Pellia</i> sp.	Le Capillaire de Montpellier (<i>Adiantum capillus-veneris</i>) La Scolopendre (<i>Phyllitis scolopendrium</i>)



Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie - Typicité :

L'habitat s'observe sous trois faciès sur le site :

- des parois humides généralement assez hautes où le groupement s'exprime par tâches ;
- des travertins bas sur de petites ruptures de pente des ruisseaux ;
- de grandes concrétions sur de fortes ruptures du lit des ruisseaux et prenant alors l'aspect de cascades de tuf.

La typicité de l'habitat est globalement bonne, avec la présence d'une strate muscinale bien développée et l'abondance en marge des formations du Scolopendre, voire parfois de la Capillaire de Montpellier.

Menaces :

Les menaces principales pesant sur ce type d'habitats sont les suivantes :

- changement climatique global et sécheresse continue dans la région qui ne permettent à ces formations de n'être alimentées en eau qu'à de brèves périodes ;
- perturbation des écoulements des ruisseaux et des fonds de vallon par l'édification de retenue collinaires à des fins agricoles, pastorales ou récréatives ;
- altération de la qualité physico-chimique des eaux ;
- dans une moindre mesure, dégradations directes liés aux activités humaines (piétinement, escalade, prélèvement de matériaux tufeux).

État de conservation :

Certains des suintements carbonatés présents peuvent être considérés comme bien conservés. Ils correspondent aux formations les plus typiques et encore bien alimentées en eau. Toutefois, la majorité des unités de cet habitat ont été observé totalement à sec et avec un envahissement progressif par le Lierre (*Hedera helix*) et les ronces (*Rubus sp.*), que l'on peut considérer comme un état moyen de cet habitat. Certaines unités montraient également un effondrement de leur structure.

Intérêt patrimonial :

Cet habitat complexe abrite de nombreuses espèces très spécialisées conditionnées par la permanence d'une humidité élevée. Même si la répartition de cet habitat couvre de nombreuses régions françaises et tout particulièrement l'est, le sud ainsi que la Corse, la petitesse des surfaces concernées et les particularités des constructions géologiques auxquelles il peut participer font de lui un milieu particulièrement fragile.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

- La maîtrise et la surveillance de l'amont hydraulique et du réseau qui s'y rattache constituent un gage de sauvegarde préventive.
- La création de bassins de rétention des eaux le long du réseau hydrographique est à proscrire.
- Sensibiliser le public sur la valeur et la fragilité de cet habitat.

